

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
<http://www.swisstribune.org/>

Recommandé & Personnel
Anne Seydoux-Christe
Rue du Mont-Terri 15
2800 Délémont

Estavayer-le-Lac, le 13 mai 2018

http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_AS.pdf

Faille critique du système judiciaire / situation urgente

Chère Présidente de la Commission de Gestion,

A fin janvier 2018, je vous avais informé de l'existence d'une faille critique du système judiciaire établie par Me François de ROUGEMONT, à savoir que :

« Aucun citoyen, qui n'est pas un professionnel de la loi, ne peut pas savoir qu'il faut une autorisation du Bâtonnier pour porter plainte contre un Président administrateur d'entreprise avocat, alors qu'il n'en faut pas pour porter plainte contre un Président administrateur d'entreprise qui n'est pas avocat »

Un tel privilège avec d'autres qui sont cachés au peuple, que se sont arrogés les membres du système judiciaire, leur permettent de commettre de la criminalité économique en toute impunité.

Comme la situation est devenue très critique et qu'apparemment votre adresse au Parlement ne fonctionne pas bien, je vous transmets à votre adresse privée les derniers événements qui montrent que la situation est devenue intolérable.

Vous trouverez ci-annexé :

- (1) un courrier strictement confidentiel que M. Bertrand TSCHANZ a adressé à une banque dont je ne révèle pas le nom pour leur éviter d'être discréditée
La copie¹ de mon courrier à M. Bertrand TSCHANZ qui l'informe que je vous ai fait suivre son courrier suite à ce que le code de procédure n'est pas applicable.
- (2) Deux courriers de R. Tornare qui sont, selon moi, directement liés à cette faille critique du système judiciaire, vu la manière astucieuse avec laquelle ils ont été rédigés.
La copie de mon courrier² à R. Tornare l'informant que je vous transmettais ces deux courriers en indiquant les raisons de ce transfert.

Comme il n'est pas compliqué de vérifier qu'il m'était impossible de savoir qu'il fallait une autorisation du Bâtonnier pour porter plainte un Président administrateur d'entreprise avocat, je vous remercie d'agir au plus vite pour mettre fin à cette faille critique du système judiciaire et prendre les mesures pour faire condamner les criminels qui abusent de cette faille du système judiciaire.

Veuillez agréer, chère Présidente de la Commission de Gestion, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_AS.pdf

¹ http://www.swisstribune.org/doc/180510DE_BT.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_RT.pdf